

Session ordinaire du 08 avril 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 08 avril 2026 à N'Djamena (République du Tchad), sous la présidence de Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN, Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale de la République du Tchad.

Après avoir examiné l'état de mise en œuvre des résolutions et décisions de ses précédentes sessions ainsi que des recommandations de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) relevant de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), le Comité Ministériel a pris connaissance de la conjoncture économique de la CEMAC ainsi que des perspectives à court et moyen termes. Par ailleurs, il a pris note des évolutions récentes enregistrées dans le cadre de la coopération entre les Etats membres de la CEMAC et le Fonds Monétaire International (FMI).

En outre, le Comité Ministériel a ratifié les comptes de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) au titre de l'exercice 2025 et décidé de l'affectation du résultat net bénéficiaire.

Il a également adopté la politique de monétisation de l'or dans la CEMAC, le Règlement portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale des Risques Bancaires de la CEMAC et le Règlement portant homologation des normes du QR Code, de la Lettre de Change automatisé et du prélèvement automatique dans la CEMAC.

Au titre des mesures individuelles, le Comité Ministériel a procédé au remplacement d'un membre délibérant du Comité de Politique Monétaire (CPM) et à la nomination des membres du Collège de la Commission de Surveillance du Marché de l'Afrique Centrale (COSUMAF).



Le Président du Comité Ministériel,

TAHIR HAMID NGUILIN

Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale de la République du TCHAD.